

*« ROUTE DES ABOLITIONS  
DE L'ESCLAVAGE ET  
DES DROITS DE L'HOMME »*

ALSACE – LORRAINE – FRANCHE-COMTE



MAISON DE LA NEGRITUDE  
CHAMPAGNEY – HAUTE-SAONE

MAISON SCHOELCHER  
FESSENHEIM – HAUT-RHIN

MAISON ABBE GREGOIRE  
EMBERMENIL – MEURTHE- ET- MOSELLE

CHATEAU DE JOUX-TOUSSAINT  
LOUVERTURE  
LA CLUSE- ET- MIJOUX / PONTARLIER – DOUBS

---

CIRCUIT DU DEVOIR DE MEMOIRE  
ENVERS LA TRAITE ET L'ESCLAVAGE

# PLAN

## INTRODUCTION :

1° - le message historique des sites de la « la route des abolitions de l'esclavage »	P. 3
2° - des sites et personnages historiques précurseurs	P. 4
3° - les hommages aux figures de la route des abolitions de l'esclavage	P. 5
4° - le message d'avenir de la route des abolitions de l'esclavage	P. 6

## I- UN PROJET SOUTENU PAR UN ENGAGEMENT NATIONAL ET UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE

1° - les origines du projet	P.7
2° - le projet international de la « route de l'esclave » de l'Unesco	P.8
3° - la reconnaissance par la France de l'esclavage comme crime contre l'humanité	P.9
4° - 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition	P.10

## II- PRESENTATION DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET DES DROITS DE L'HOMME

1° - les objectifs du projet	P.10-11
2° - les quatre sites de la « Route des abolitions »	P. 11-12
3° - les parrainages et soutiens	P. 13
4° - les visites de personnalités	P.14
5° - les principales retombées médiatiques	P.15
6° - les grandes commémorations et manifestations	P.16

## III - LA STRATEGIE ET LE PLAN D'ACTION DU PROJET DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE

1° - la reconnaissance aux niveaux national et international	P.17
2° - l'organisation de manifestations et de commémorations événementielles	P.17
3° - les actions de promotion et de communication	P.17
4° - les relations publiques	P.18
5° - les actions pédagogiques et d'enseignement	P.18
6° - l'orientation du réseau dans le domaine de la recherche scientifique	P.18
7° - l'utilisation du réseau comme support pour l'organisation de grands séminaires et colloques	P.18

## IV - INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE

1° - l'accès et les visites sur les sites de la route des abolitions	P.19
2° - contact avec l'association de la Route des abolitions	P.20
3° - les informations touristiques sur les régions du Grand-Est	P.20
4° - Remerciements	P.21

## INTRODUCTION :

### 1° - LE MESSAGE HISTORIQUE DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET DES DROITS DE L'HOMME :

« Les habitants et communautés de Champagny ne peuvent penser  
aux maux dont souffrent les nègres dans les colonies,  
sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur,... »

Article 29 du Cahier de Doléances de la Révolution Française de la  
Commune de Champagny. 19 mars 1789.

---

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »

Abbé Henri Baptiste Grégoire (1750-1831), auteur de l'Article Premier de la déclaration  
des Droits de l'Homme et du Citoyen . 26 août 1789.

---

« En me renversant on a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs, il  
repoussera par les racines parce qu'elles sont profondes et nombreuses »

Toussaint Louverture (1743-1803), leader de l'insurrection des esclaves,  
devenu Gouverneur de l'Ile de Saint-Domingue. 7 juin 1802.

---

« Disons nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave  
sur la surface de la Terre, l'asservissement de cet homme est une injure  
permanente faite à la race humaine toute entière »

Victor Schoelcher (1804-1893), Secrétaire d'Etat aux Colonies  
du Gouvernement Provisoire de la République Française. 1848.

## 2° - DES SITES ET DES PERSONNAGES HISTORIQUES PRECURSEURS :

Le 19 mars 1789, les habitants de Champagny lançaient le premier appel du peuple contre la traite négrière et l'esclavage. Lors de la Révolution de février 1848 des milliers d'ouvriers parisiens et de Canuts lyonnais signèrent à leur tour des pétitions pour l'abolition de l'esclavage. Dans les années 1850 à 1880 aux Etats-Unis ou au Brésil, des vagues de protestations populaires contre l'esclavage se déclenchèrent.

Si la dénonciation de la traite négrière et de l'esclavage fut d'abord le fait d'intellectuels, ce furent les mouvements et insurrections populaires qui abattirent ou firent plier les régimes esclavagistes. Les 78 anonymes de Champagny en furent la première étincelle.

---

Leader de la seule insurrection d'esclave victorieuse de l'Histoire, Toussaint Louverture ouvrit, avec la naissance d'Haïti, première République Noire, une nouvelle page de l'Histoire Universelle.

Précurseur du mouvement d'émancipation des colonies, déclencheur du processus des abolitions de l'esclavage il fût la première des grandes figures du Pouvoir Noir. Dans ce sens il devint un modèle pour les leaders des indépendances de Kwame N'Krumah à Patrice Lumumba, pour les combattants pour l'obtention des droits civiques de Malcolm X à Martin Luther King, pour les résistants contre l'apartheid de John Luthuli à Nelson Mandela ou pour les figures pour la reconnaissance de l'identité noire d'Aimé Césaire à Check Anta Diop.

Dans l'Histoire Universelle, Toussaint Louverture est reconnu comme « le Premier des Noirs ».

---

Emancipateur des Juifs et des Noirs, Grégoire, a coté d'un parcours politique exceptionnel, laissa à la France une œuvre considérable dans les réformes de l'instruction publique, de la sauvegarde du patrimoine, de l'universalisation de la langue française, de l'encouragement des sciences et des arts.

Mais c'est dans le domaine des Droits de l'Homme que son œuvre passa à l'immortalité et à l'Universalité. Celui qui avait fait inscrire dans le marbre de l'Histoire que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » avait également souligné les devoirs des citoyens et des nations. C'est dans l'œuvre de Grégoire que René Cassin vint puiser pour élaborer la Charte Universelle des Droits de l'Homme que proclama l'Organisation des Nations Unies de 1948.

---

Humaniste pétri de dévouement et d'abnégation, Victor Schoelcher fût dès lors qu'il s'agissait de la misère humaine de tous les combats contre l'oppression : après la victoire pour l'abolition de l'esclavage en France il poursuivit son combat pour l'abolition aux Etats-Unis, au Brésil, en Egypte ou à Cuba. Il milita pour l'amélioration des conditions des travailleurs immigrants et la création d'écoles laïques aux colonies et pour leurs représentations au Parlement. Il fût un fervent partisan du suffrage universel, du droit des femmes, de la liberté de la presse et s'érigea contre la peine de mort.

Secrétaire d'Etat et député sous la Seconde, il devint Sénateur sous la Troisième République. Fervent républicain, Schoelcher avait compris que seule la forme républicaine de l'Etat pouvait créer les vraies et les meilleures conditions de l'émancipation des Hommes.

### 3° - LES HOMMAGES AUX FIGURES DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET DES DROITS DE L'HOMME:

« L'Antillais de la diaspora africaine exprime sa gratitude aux hommes et femmes de CHAMPAGNEY-LA-GRANDE. Par delà les erreurs, les fautes et les crimes, cette main franchement tendue dès 1789, invite les descendants d'esclaves à poursuivre de chanter la France. Dont Champagney ce 19 mars là, a sauvé l'Ame. »

Camille Darsières, député de la Martinique.

---

« Quand Toussaint Louverture vînt, ce fût pour prendre à la lettre la Déclaration des Droits de l'Homme, ce fût pour montrer qu'il n'y a pas de race paria, qu'il n'y a pas de pays marginal, qu'il n'y a pas de peuple d'exception »

Aimé Césaire, père du mouvement de la négritude, titulaire du « Grand Prix International Toussaint Louverture » décerné par l'Unesco.

---

« L'Histoire elle-même l'a affirmé, la figure de l'Abbé Grégoire émerge et grandit au fur et à mesure que les Institutions dont il fût l'initiateur se développent et que les idées soutenues par lui pénètrent dans le Droit des Gens. Grégoire est de plus en plus vivant pour l'Humanité dont il fût l'un des Bienfaiteurs ».

René Cassin, auteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée par l'Organisation des Nations Unies en 1948.

---

« En lisant à haute voix, du fauteuil présidentiel, ce texte de Loi, bref et clair qui consacrait l'immortalité de Schoelcher, j'étais violemment ému. Je voyais surgir autour de moi, et monter, comme en une résurrection subite, la cohorte innombrable de tous ces opprimés qui pendant des siècles, avaient souffert de la servitude, et qui, par ma voix devenue la leur, criaient en cet instant : Schoelcher a bien mérité de l'Humanité »

Gaston Monnerville, petit-fis d'esclave devenu Président du Conseil de la République à la lecture du Texte qui autorise le transfert des cendres de Victor Schoelcher au Panthéon.

---

« Aux Grands Hommes, la Patrie reconnaissante »

Panthéon National. Paris

En 1949, pour le centenaire de l'abolition de l'esclavage, les cendres de Victor Schoelcher sont transférées au Panthéon. En 1989, dans le cadre des commémorations du Bicentenaire de la Révolution Française, l'Abbé Grégoire y rejoint Schoelcher. La même année une plaque à la mémoire de Toussaint Louverture est apposée dans l'une des cryptes.

#### **4° - LE MESSAGE D'AVENIR DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET DES DROITS DE L'HOMME:**

Les habitants de Champagne refusaient l'idée de la condition d'esclave et ne voyait pas la couleur de l'homme Noir. Dans le nègre il ne reconnaissait qu'un être humain, un semblable à leur égal.

Grégoire, ce fervent catholique qui prônera l'Égalité des Droits,  
nous rappellera aussi aux Devoirs des Citoyens.

Avec Louverture, se pose dans toute sa complexité et sa modernité,  
la problématique de la société multiculturelle.

Enfin, Schoelcher nous apprend que la véritable émancipation, passe au-delà  
de l'enlèvement des fers et des chaînes, par l'instruction et l'intégration économique.

Tous, paysans analphabètes, nègre esclave, homme d'église ou grand bourgeois athée et  
franc-maçon, ils se sont réunis autour  
**DU COMBAT POUR LA DIGNITE DE L'HOMME, DE TOUS LES HOMMES.**

Du XV au XIXème siècle, la traite négrière et l'esclavage, première forme de mondialisation de l'histoire  
ont broyé plus de 20 millions d'africains. Cet épisode, par son coût humain, par l'idéologie qui l'a justifié  
et par l'envergure des destructions économiques, sociales et culturelles engendrées, est qualifié  
aujourd'hui de crime contre l'humanité.

Les anonymes de Champagne, le curé Grégoire, l'insurgé Toussaint Louverture et le Sénateur  
républicain Schoelcher se sont transmis le flambeau de la justice et de la liberté.  
Ils nous ont montré le chemin. Leur chemin se poursuit aujourd'hui dans cette « Route des abolitions de  
l'esclavage et des Droits de l'Homme » qui honore leurs mémoires  
et nous invite à transmettre leurs messages.

A l'aube naissante du XXIème siècle, l'Organisation Internationale du Travail, nous apprend  
qu' **IL Y A AUJOURD'HUI DANS LE MONDE PLUS DE 250 MILLIONS D'ESCLAVES,**  
soit 15 fois plus que n'en ont transporté tous les bateaux négriers en 4 siècles.

Plus que jamais, le cri de colère des justes de Champagne, de Grégoire, de Louverture et de Schoelcher,  
résonne dans l'actualité et jusqu'à nous.

Cette « Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » nous invite à reprendre le  
flambeau et à poursuivre leurs combats. Tel est le sens et la direction de cette route.  
Que nous vous invitons à emprunter.

**Les responsables et élus de la Maison de la Négritude, du Château de Joux Toussaint  
Louverture, de la Maison Abbé Grégoire et du Musée Victor Schoelcher**

# I - UN PROJET SOUTENU PAR UN ENGAGEMENT NATIONAL ET UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE

## 1°- LES ORIGINES DU PROJET

En 2002, s'est mis en place entre les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, un réseau de sites réunissant la Maison de l'Abbé Grégoire d'Emberménil, le musée Schoelcher de Fessenheim, la Maison de la Négritude de Champagny et le Château de Joux à la Cluse-et-Mijoux et appelé « Route des abolitions de l'esclavage ».

La démarche de développement engagée par les 4 sites de ce projet s'inscrit dans la dynamique d'un courant très porteur et qui bénéficie de plusieurs mouvements de fond :

- c'est d'abord un mouvement important engagé depuis une dizaine d'années sur la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme un épisode dramatique de l'Histoire de l'humanité et de ses conséquences passées et actuelles dans les relations internationales.

- ce mouvement s'est traduit par l'engagement d'un vaste travail en matière de recherche historique et scientifique, d'échange et de dialogue, d'élaboration de projets et programmes sur la mémoire entre des sites et réseaux en Afrique, aux Caraïbes, aux Amériques et en Europe.

- cette action a été organisée, accompagnée et reconnue au plus haut niveau des organisations internationales (UNESCO, Organisation Mondiale du Tourisme, Organisation des Nations Unies) à travers le projet de la « Route de l'esclave »

- au sein de cette dynamique internationale, la France, à travers l'adoption à l'unanimité des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat de la loi du 21 mai 2001, a été le premier et à ce jour le seul pays à « reconnaître la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'humanité », démarche symbolique et forte, largement saluée par la communauté internationale de la conférence de l'ONU 0 Durban sur le racisme et la xénophobie.

Fort de ce mouvement international relayé par un engagement national, une stratégie et un plan d'actions s'est mis en place entre 4 sites du Grand Est de la France : Champagny, Emberménil, Fessenheim et le Château de Joux dans le cadre d'un réseau (la « Route des abolitions de l'esclavage ») et d'une dynamique événementielle (Bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture en 2003, Bicentenaire de la mort de Schoelcher en 2004).

Si l'ensemble des initiatives et actions portées tant au niveau international, national et local convergent, l'année 2004 constitue un double rendez-vous important :

- en décrétant l'année 2004, « Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition », l'Organisation de Nations Unies et la Confédération Générale de l'UNESCO, consacrent la dynamique menée depuis 10 ans à travers le projet de la « Route de l'esclave » reconnu comme prioritaire dans la Déclaration et le plan d'actions de Durban.

- en s'engageant dans la création d'un réseau de sites positionnés autour de la découverte de l'histoire du processus des abolitions de l'esclavage, les 4 sites du Grand est, traduisent ainsi de manière opérationnelle et concrète l'engagement de la France dans l'esprit de la loi de 2001 et apportent une contribution significative à l'année internationale de 2004.

## 2°- LE PROJET INTERNACIONAL DE « LA ROUTE DE L'ESCLAVE DE L'UNESCO »

*« Premier système de mondialisation de l'histoire, la traite négrière transatlantique et l'esclavage qui en est issu , constituent la matière invisible des relations entre l'Europe, l'Afrique, les Amériques et les Antilles. Cet épisode dramatique de l'histoire de l'humanité appelle, par son coût humain (plusieurs dizaines de millions de victimes), par l'idéologie qui l'a sous-tendu (la construction intellectuelle du mépris culturel de l'Africain et donc du racisme pour justifier la vente d'êtres humains comme des biens meubles selon la définition du Code noir français), par l'envergure de la déstructuration économique sociale et culturelle du continent africain, à une remise en question du silence historique qui l'a entouré pendant longtemps. » (Doudou DIENE)*

C'est sur proposition de Haïti et des pays africains, initiateurs de ce projet, que la **Conférence générale de l'UNESCO a approuvé**, lors de sa vingt-septième session en 1993, la mise en œuvre du projet « la Route de l'esclave ».

Le volet central de « la Route de l'esclave » est le programme scientifique sur la traite négrière (transatlantique, en Méditerranée et dans l'océan Indien) et l'esclavage. **Ce programme est mis en œuvre à travers des réseaux thématiques de recherche autour de trois axes :**

### **- Programme d'éducation et d'enseignement**

Ce programme qui est structuré autour d'une Task Force internationale, est nourri par l'élaboration de programmes nationaux et par le résultat des recherches scientifiques.

Le secteur de l'éducation de l'UNESCO, à travers l'Unité de coordination du Réseau du système des Ecoles associées, est responsable de ce programme, en liaison étroite avec la Division du dialogue interculturel.

### **- Programme sur la promotion des cultures vivantes et les expressions artistiques et spirituelles**

Il s'agit de promouvoir les activités culturelles, artistiques et les expressions spirituelles issues des interactions de la traite dans les Amériques et les Caraïbes liées aux traditions africaines, c'est-à-dire le patrimoine commun immatériel des peuples africains, amérindiens et européens que la traite a forcé à vivre ensemble dans des sociétés plurielles.

### **- Programme sur la mémoire de l'esclavage et la diaspora**

La traite négrière constitue, par l'ignorance dont elle est l'objet, une des formes les plus radicales de négationnisme historique. « La Route de l'esclave » lance, dans l'intention de maintenir vivante la mémoire de la traite, deux projets ; le programme du tourisme culturel sur la « Route de l'esclave » et la création de musées de l'esclavage.

Le projet a été lancé officiellement à Ouidah au Bénin.

### **3°- LA RECONNAISSANCE PAR LA FRANCE DE L'ESCLAVAGE COMME CRIME CONTRE L'HUMANITE**

A l'unanimité des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat, la France adopte le 21 mai 2001, la loi n° 2001-434 tendant « à la reconnaissance de la traite de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité » dont la teneur est la suivante :

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté,

Le président de la république promulgue la loi dont la teneur suit :

#### **Article 1<sup>er</sup>**

La République Française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'Océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XVe siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'Océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

#### **Article 2**

Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragées et favorisées.

#### **Article 3**

Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'Océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations Unies. Cette requête visera également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des Départements d'Outre-Mer.

#### **Article 4**

Le dernier alinéa de l'article unique de la loi no 83-550 du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage est remplacé par trois alinéas ainsi rédigés : « Un décret fixe la date de la commémoration pour chacune des collectivités territoriales visées ci-dessus ; « En France métropolitaine, la date de commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage est fixée par le Gouvernement après consultation la plus large ; « Il est instauré un comité de personnalités qualifiées, parmi lesquelles des représentants d'associations défendant la mémoire des esclaves, chargé de proposer, sur l'ensemble du territoire national, des lieux et des actions qui garantissent la pérennité de la mémoire de ce crime à travers les générations. La composition, les compétences et les missions de ce comité sont définies par un décret en Conseil d'Etat pris dans un délai de six mois après la publication de la loi no 2001 - 434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

Premier pays à avoir aboli l'esclavage en 1794, la France est le premier et actuellement le seul pays au monde à avoir adopté une telle loi, acte qui a été unanimement salué par la Communauté Internationale lors de la conférence mondiale de l'ONU sur le racisme et la xénophobie tenue à Durban en 2001.

## **4°- 2004 ANNE INTERNATIONALE DE COMMEMORATION DE LA LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE ET DE SON ABOLITION**

A la demande de la Conférence générale de l'UNESCO, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) lors de sa 57<sup>ème</sup> session, a proclamé « 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition », qui fait référence au projet UNESCO de la « Route de l'esclave », reconnu prioritaire dans la déclaration et le Plan d'action de la conférence de l'ONU à Durban.

« La proclamation de 2004, Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition sera l'occasion de retrouvailles fraternelles, de dialogue renouvelé, malgré les blessures de l'histoire, entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques. Célébration ouverte sur le monde, mais aussi et surtout moment privilégié pour que les Haïtiens revisitent leur histoire avec un discernement constructif pour un nouveau départ après tant de déchirements et de douleurs. »

L'objectif de cette Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition, conformément aux alinéas 3 et 4 de la Résolution 31C/28, prévoit d'élaborer, sur la base des propositions des Etats membres le projet de programme » pour cet événement.

Les différentes propositions suggérées seront articulées autour de trois grands axes : contribution à la recherche scientifique autour de la traite et de l'esclavage, développement des actions pédagogiques autour de la mémoire, rencontres et dialogues interculturels dans une approche intersectorielle, pluridisciplinaire et inter agences, ayant comme usage principal le projet « la Route de l'esclave »

## **II - PRESENTATION DU PROJET DE L'ASSOCIATION DE LA « ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE »**

### **1° - LES OBJECTIFS DU PROJET DE LA ROUTE DES ABOLITIONS**

Dans ce vaste mouvement d'entraînement initié au niveau international puis national, l'initiative des sites du réseau de la « Route des abolitions de l'esclavage » surgit comme une réponse concrète, de terrain et à trois niveaux :

#### **- Elle offre un produit d'histoire à la fois :**

- cohérent, puisque retraçant à travers 4 sites les principales étapes historiques et les temps forts du processus des abolitions de l'esclavage
- innovant, puisque abordant la mémoire des grands combats de l'humanité
- moderne, puisque interpellant les publics sur des combats humanistes historiques mais qui résonnent encore dans l'actualité sur les 5 continents
- accessible, compte tenu des références aux grands combats de l'histoire universelle à tous types de publics quels que soient ses origines.

#### **- Elle s'inscrit comme la déclinaison et la mise en œuvre opérationnelle de l'engagement de la France et de la loi de 21 mai 2001 à travers trois orientations :**

- le volet pédagogique développé par ces sites en direction des publics scolaires notamment et le développement des échanges, liens et coopérations avec les autres sites et centres d'études pour développer le recherche en histoire ou sciences humaines ;
- le volet événementiel et de commémoration de l'abolition de l'esclavage ;
- la valorisation et le développement de lieux de mémoire sur cette thématique à travers la mise en place de modules muséographiques et scénographiques.

**- Elle apporte au grand projet international de la Route de l'esclave » de l'UNESCO une nouvelle dynamique et un élargissement puisque le projet de la « Route des abolitions de l'esclavage » se positionnerait comme :**

- le prolongement historique du projet UNESCO qui après le phénomène de la traite négrière (d'où le nom « Route de l'esclave ») développe celui des émancipations (Route des abolitions).

- le prolongement géographique au cœur de l'Europe, permettant ainsi par l'apport d'un réseau de sites déjà en activité et reconnu de rééquilibrer le projet international (importance des sites en Afrique et aux Caraïbes et plus faible en Europe).

**L'ensemble de ces dimensions s'inscrit bien dans les principes d'actions et de recherche de nouvelles dynamiques, que l'année 2004 se propose, d'impulser en lien avec les Etats membres de l'ONU et de l'UNESCO.**

## **2° - LES QUATRE SITES DE LA ROUTE DES ABOLITIONS**

### **LA MAISON DE LA NEGRITUDE ET DES DROITS DE L'HOMME DE CHAMPAGNEY**

Le 19 mars 1789, cas unique dans les annales des cahiers de Doléances de la Révolution Française, les habitants de Champagny adressent, avec une audace qui force l'admiration et le respect, à l'intention de sa Majesté le Roi Louis XVI, le premier appel du peuple contre la traite négrière et l'esclavage :

*« Les habitants et communauté de Champagny ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies, sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur, en se représentant leurs semblables, unis encore à eux par le double lien de la religion, être traités plus durement que ne le sont les bêtes de somme.*

*Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse faire usage des productions desdites colonies, si l'on faisait réflexion qu'elles ont été arrosées du sang de leurs semblables : ils craignent avec raison que les générations futures, plus éclairées et plus philosophes, n'accusent les Français de ce siècle d'avoir été anthropophages, ce qui contraste avec le nom de Français et encore plus celui de chrétien.*

*C'est pourquoi leur religion leur dicte de supplier très humblement Sa Majesté de concerter les moyens pour, de ces esclaves faire des sujets utiles au Roy et à la patrie. »*

En 1971 pour perpétuer le souvenir du Vœu de 1789 et l'esprit de justice, de dignité et de fraternité est née à Champagny, la Maison de la Négritude sous le haut patronage de S.E. Léopold Sedar Senghor, ancien Président de la République du Sénégal.

### **LA MAISON MUSEOGRAPHIQUE ABBE GREGOIRE D'EMBERMENIL**

Le 4 juin 1793, l'Abbé Henri GREGOIRE, figure charismatique de la Société abolitionniste des « Amis des Noirs » implore la Convention d'aller jusqu'au bout des principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans son application :

*« il existe encore une aristocratie, celle de la couleur de la peau : plus grands que vos prédécesseurs dont les décrets l'ont pour ainsi dire consacrée, vous la ferez disparaître ».*

Après une dernière harangue de Danton « nous proclamons aujourd'hui à la face de l'Univers et les générations futures trouveront leur gloire dans ce décret, la liberté universelle » ; la Convention proclame le 4 février 1794 et pour la première fois dans l'histoire du monde, l'abolition de l'esclavage.

Curé d'Emberménil, l'Abbé Henri GREGOIRE (1750-1831) mena le combat en faveur des Juifs et pour libérer les Noirs. Il institua le Conservatoire National des Arts et Métiers, créa le bureau des longitudes, réorganisa l'instruction publique, le Muséum d'histoire naturelle, universalisa la langue française, fût l'un des pères fondateurs de l'Institut de France et créa l'Académie des Sciences Morales et Politiques. En 1989 dans le cadre des commémorations du Bicentenaire de la Révolution Française, la France consacre l'immortalité de Grégoire en transférant ses cendres au Panthéon.

## LE CHATEAU DE JOUX TOUSSAINT LOUVERTURE A PONTARLIER

Le 12 juin 1802, le nègre Toussaint Louverture, né esclave sur une plantation de Saint Domingue, meneur de l'insurrection des Noirs, le père de la première république noire dans l'histoire de l'humanité (Haïti), proclame en montant sur l'un des navires de l'expédition de Bonaparte venu rétablir l'esclavage et qui l'emmène en déportation vers le Fort de Joux cette phrase prophétique :

« En me renversant, on a abattu à Saint-Domingue, que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs, il repoussera par les racines parce qu'elles sont profondes et nombreuses »

Celui qui dans l'Histoire de l'humanité jaillit comme le précurseur du mouvement d'émancipation des colonies noires, le déclencheur du processus des abolitions de l'esclavage et la première figure du pouvoir Noir, s'éteignit le 7 avril 1803 au Fort de Joux où disparurent ses restes.

Depuis 1989, une inscription au Panthéon retient le souvenir du « premier des Noirs ».

## LA MAISON VICTOR SCHOELCHER DE FESSENHEIM

Le 27 avril 1848, Victor Schoelcher achève le processus qui consacre ce long combat pour l'abolition de l'esclavage et l'égalité des races en rédigeant le décret historique :

« Le Gouvernement provisoire

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ;

Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et devoir ;

Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain Liberté, Egalité, Fraternité...

Décète : Art.1 - L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises deux mois après la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtimement corporel, toute vente de personnes non libres seront absolument interdits »

Depuis 1982, le Musée qui lui est dédié à Fessenheim retient le souvenir de l'action et l'œuvre de Victor Schoelcher (1804-1893). Celui qui n'avait comme boussole morale que les valeurs de Liberté et de Justice repose depuis 1949 au Panthéon.

### **3° - LES PARRAINAGES ET LES SOUTIENS DU PROJET:**

A ce jour « la Route des abolitions de l'esclavage peut s'enorgueillir d'avoir reçus les soutiens et parrainages suivants :

#### **Au niveau international :**

**- l'UNESCO ( United Nations for Sciences and Culture Organisation ) et la Direction du projet de « la route de l'esclave » et la Commission Nationale Française pour l'Unesco dont le soutien s'est traduit à divers niveaux :**

. les parrainages aux manifestations du Bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture en 2003, lancement officiel du projet « route des abolitions de l'esclavage » le 24 avril 2004 à Champagny,...

. les soutiens techniques à la réalisation de l'exposition de « la route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme », aux actions pédagogiques via le « réseau des écoles associées »,...

. les présences de nombreux représentants de l'organisation sur les sites de « la Route des abolitions » (la Maison de la Négritude de Champagny est également membre des Clubs Unesco).

#### **- le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de l'Organisations des Nations Unies.**

En respect à l'œuvre de Grégoire, inspirateur de René Cassin, père de la Charte Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme a apporté son appui et ses encouragements à « la Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » et a été présents aux opérations de lancement du projet.

#### **- son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Ancien président de la république du Sénégal et actuel secrétaire de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.**

Sollicité par « la route des abolitions » Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF a bien voulu accorder son parrainage à ce projet, renforçant ainsi la référence aux liens qui unissent depuis de nombreuses années les sites du réseau avec le Sénégal (Patronage du Président SENGHOR à Champagny) et marquant également la référence à la zone géographique de la Francophonie interpellée par les actions du projet.

Enfin il est signaler que de nombreux représentants des corps diplomatiques de pays d'Afrique, des caraïbes, des Amériques et de l'Océan Indien ont apporté leurs soutiens et encouragements à la « Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme »

Aussi les représentants de « la Route des abolitions de l'esclavage » remercient particulièrement les représentants du : Sénégal, Burkina-Faso, Bénin, Togo, Congo, Ghana, Angola, Nigeria, Côte d'Ivoire, Madagascar, Brésil, Equateur, Venezuela, Haïti, Dominicaine, Cuba, Honduras, Pérou, Chili, Panama, Nicaragua, Bolivie, ... ( liste non définitive)

#### **Au niveau national :**

##### **- la Présidence de la République Française :**

Portant les idéaux issus de la Révolution Française et leur universalisation et les principes fondateurs du modèle républicain, incarnés par les mythiques figures de Louverture, de Grégoire et de Schoelcher, tous trois honorés au Panthéon, et traduisant les engagements de la Loi du 21 mai 2001 adoptée par la France, la Présidence de la République a tout naturellement apporté son patronage au projet de l'association dont les membres ont été conviés aux annonces du 30 janvier et aux manifestations du 10 mai 2006.

## **- les Ministères du Tourisme, de l'Outre-Mer, de la Culture, de l'Education Nationale, des Affaires Etrangères :**

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ses actions l'association de « la route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » peut s'enorgueillir d'avoir reçu une excellente écoute auprès de nombreux ministères et sur des soutiens techniques logistiques et financiers pour la réalisation d'exposition et sa diffusion, l'accueil de médias internationaux, ...

## **- le Sénat de la République Française :**

Historiquement fortement engagé dans la défense des libertés et des valeurs républicaines, le Sénat partenaire de la « route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » qui honore la mémoire de Grégoire et de Schoelcher, anciens sénateurs, à travers un soutien financier à la réalisation de l'exposition présentée pour la première fois dans ses salons lors de la journée nationale du souvenir de la traite, de l'esclavage et de son abolition le 10 mai 2006.

## **4° - LES VISITES DE PERSONNALITES SUR LES SITES DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET DES DROITS DE L'HOMME**

La « Route des abolitions de l'esclavage » peuvent s'enorgueillir d'avoir accueilli ces dernières années d'éminentes personnalités nationales et internationales :

### **- personnalités politiques nationales :**

François MITTERRAND, Président de la République Française (Fort de Joux 1987), Gaston MONNERVILLE, Président du Sénat (Fessenheim 1987), Christian PONCELET, Président du Sénat (Emberménil 2003), Laurent FABIUS, Président de l'Assemblée Nationale (Emberménil 1989 - Champagne 1998), Raymond FORNI, Président de l'Assemblée Nationale (Champagne 2001), Lionel JOSPIN, Premier Ministre (Champagne 1998), Edgard FAURE, Ancien Président du Conseil (Fort de Joux), Michel ROCARD, Ancien Premier Ministre (Champagne 1998), ...

Dans le même temps et en parallèle, plus d'une quinzaine de Ministres de la République Française sont également venus sur les sites de la « Route des abolitions »

### **- personnalités politiques internationales :**

Blaise COMPAORE Président de la République du Burkina Faso (Champagne 2006), Leslie MANIGAT, Ancien Président de la République d'Haïti (Fort de Joux 1989), Nicephore SOGLO, Ancien Président de la République du Bénin (Champagne), Joseph CONOMBO, Ancien 1<sup>er</sup> Ministre du Burkina-Faso (Fessenheim 1987), Lilas DESQUIRON, Ministre de la Culture d'Haïti (Fort de Joux 2002), ...

### **- personnalités de la culture et des arts et du spectacle :**

Euzhan PALCY, réalisatrice (Fort de Joux et Champagne 2003), Edouard GLISSANT, romancier (Fort de Joux 2003), René DEPESTRE, poète (Fort de Joux 2003), Patrick CHAMOISEAU, écrivain (Fessenheim 1993 - Champagne 1998), Raphaël CONFiant, écrivain (Fessenheim 1993), Daniel MAXIMIN, écrivain (Fessenheim 1993), Madison SMARTT BELL, romancier (Fort de Joux 2005), ...

Dans le même temps plusieurs dizaines d'élus parlementaires (députés et sénateurs) et de représentants des collectivités locales et de l'Etat, des délégations des corps diplomatiques de Pays d'Afrique, des Amériques, des Caraïbes ou des organisations internationales (UNESCO, ONU,...) ont honoré de leurs présences les sites de « la route des abolitions de l'esclavage ».

## 5° - LES PRINCIPAUX MEDIAS AYANT PARLE DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE ET ES DROITS DE L'HOMME :

### - Retombées internationales :

**Etats-Unis** : American Legacy, Black Diaspora

**Brésil** : Revista Raça, A Tarde (Salvador da Bahia), Proxima Viagem,...

**Caraïbes** : L'intelligent (Haïti), Réseau France Outre-Mer, France-Antilles, Hello Carribean

**Afrique** : Grioo.com, Radio France International, Réseau France Outre-Mer, Jeune Afrique...

**Grande Bretagne** : The Times, History Today, Black Heritage,

**Allemagne** : Die Tagzeitung, Sonntag Aktuell Zeitung, Freizeit, Speyerer Morgensport, Herbronner Tageblatt,

**Pays Bas** : En Route,

**Portugal** : Publico,

**Suisse** : La Tribune de Geneve, Le Temps, 24 Heures, Le Nouvelliste, Le Jeudi,

**Espagne** : Radio Cataluniya,

**Danemark** : La Nouvelle France,

### - Retombées nationales :

**Magazines** : Marianne, Gazette du tourisme, Bus et Car, Pelerin Magazine, Carnet de Route, Régions Magazine, CEC Magazine, Univers des Voyages, Télé Loisirs, Autocar Info, ...

**Quotidiens nationaux** : Le Monde, Le Figaro, L'Est Républicain, l'Alsace, Le Progrès, Le Dauphiné Libéré, Le Bien Public, Nord Eclair, Dernières Nouvelles d'Alsace, Républicain Lorrain, Yonne Républicaine, Liberté de l'Est, ...

**Radios et télévision** : France 3, France Bleue, Radio France, ...

Au cours des 3 dernières années, les sites de « la route des abolitions de l'esclavage » ont accueillis, en lien avec les comités régionaux de tourisme et le Ministère du tourisme plus de 150 journalistes provenant d'une quinzaine de pays.

## 6° - LES GRANDES MANIFESTATIONS SUR LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE.

### - 1989 : Bicentenaire de la Révolution Française :

- . **Emberménil et Paris** : hommage et transfert des cendres de l'Abbé Grégoire au Panthéon. Emission du timbre à l'effigie de Grégoire avec Premier Jour à Emberménil et Vého.
- . **Champagney** : Bicentenaire du Vœu de Champagney . Sortie 1<sup>er</sup> jour du timbre Fraternité.
- . **Château de Joux** : manifestation en présence de l'ancien Président d'Haïti.

- **1994 : Bicentenaire de la première abolition de l'esclavage.** Manifestation à Emberménil et inauguration de la Maison Muséographique Abbé Grégoire.

- **1998 : Commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage.**

. **Champagney** : site national de commémoration Champagney accueille plus de 5000 personnes dont de nombreux représentants du Gouvernement.

. **Fessenheim** : réception et visite des Ministres de la Culture et de l'Outre-Mer

- **2003 : Bicentenaire de la Mort de Toussaint Louverture - Fort de Joux** avec le parrainage de l'UNESCO et placé sous le Haut Patronage du Président de la République Française. Manifestations d'avril à octobre.

- **2003 : Deux cent cinquantième anniversaire de la Naissance de l'Abbé Grégoire.** Inauguration à Emberménil d'une plaque en hommage à Grégoire en présence de Monsieur Christian Poncelet, Président du Sénat.

- **2004 : Bicentenaire de la Naissance de Victor Schoelcher** : manifestations à Fessenheim et participations aux manifestations à Paris (Unesco, Houilles)

- **2004 : « Année Internationale de Commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition » (UNESCO et ONU)**

**Champagney** : lancement officiel de « la route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » en présence de personnalités nationales et internationales le 24 avril.

**Fort de Joux, Champagney, Fessenheim et Emberménil** : accueil de la presse et de personnalités internationales sur les 4 sites.

**Paris** : présentations du projet de la route des abolitions au Sénat, club des ambassadeurs d'Amérique Latine, Unesco,....

- **2006 : Journée nationale des souvenirs de la traite et de l'esclavage (10 mai)**

**Paris** : invitation des représentants de l'association à la Présidence de la République (30 janvier), présence au Sénat le 10 mai (exposition)

**Champagney, Fort de Joux, Fessenheim et Emberménil** : manifestations le 10 mai en présences des autorités locales.

**En parallèle des grands évènements ponctuels sont commémorées les dates anniversaires propres à l'histoire de chaque site :**

19 mars : anniversaire du vœu de Champagney.

7 avril : Journée d'hommage à Toussaint Louverture au Fort de Joux, 27 avril date du décret d'abolition de l'esclavage.

### III- LA STRATEGIE ET LE PLAN D'ACTION DE LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE

L'association de « la Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme » met en œuvre un ensemble d'actions regroupées en 7 orientations stratégiques:

#### 1° - La reconnaissance aux niveaux national et international

Le projet à ce titre dans deux directions :

- ➔ au niveau **national** par le référencement « site de mémoire » conformément à l'objectif de l'article 4 de la Loi du 21 mai 2001.
  
- ➔ au niveau **international** par l'obtention des parrainages et de partenariat avec les organisations internationales et diplomatiques.

#### 2°- L'organisation de manifestations et de commémorations évènementielles :

La « Route des abolitions de l'esclavage » porte une dynamique évènementielle qui se développe selon trois axes :

- ➔ au niveau **local locales, avec une série de manifestations propres à l'histoire de chaque site** : anniversaire du Vœu de Champagny le 19 mars, de la mort de Toussaint Louverture le 7 avril, du décret de l'abolition le 27 avril,....
  
- ➔ au niveau **national sur la date du 10 mai, décrété journée nationale du souvenir de la traite, de l'esclavage et de son abolition.**
  
- ➔ au niveau **international à travers les grandes commémorations évènementielles**: Bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture en 2003 au Château de Joux ou le Bicentenaire de la naissance de Victor Schoelcher en 2004 à Fessenheim.

#### 3° - Les actions de promotion et de communication :

Axe important du projet, les actions promotionnelles du réseau se développent à plusieurs niveaux:

- ➔ **le dépliant de la « Route des abolitions de l'esclavage »**, édité en 10.000 exemplaires et diffusé au grand public et publics spécialisés (médias, voyageurs, personnalités ...).
  
- ➔ **les accueils presse qui** avec le soutien des Comités Régionaux de Tourisme d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, ont déjà permis d'accueillir plusieurs dizaines de journalistes français et étrangers de la presse écrite de la radio et de la télévision.
  
- ➔ **le site Internet**, présentant les enjeux, les objectifs, la présentation des sites et le plan d'action de la « Route des abolitions de l'esclavage », en trois langues sur <http://www.ville-pontarlier.fr/abolition/menu.php> . Un nouveau site est en cours de création.
  
- ➔ **la création de produits touristiques** pour pouvoir proposer à l'ensemble des publics ciblés la possibilité d'une offre de produit de séjour et visites complet.

#### 4° - Les relations publiques :

Les actions de relations publiques sont initiées régulièrement et orientées vers plusieurs types de publics spécifiques :

- ➔ **les autorités politiques et civiles locales et nationales**, qui sont régulièrement informées, associées et invitées sur les projets et réalisations de « la Route des abolitions ».
- ➔ **les personnalités du monde artistique et culturel**, les sites du projet pouvant être sources d'inspirations pour la création artistique et culturelle : film, documentaire, pièce de théâtre, œuvres littéraires... liés à la thématique de l'esclavage.
- ➔ **l'accueil de personnalités éminentes sur les sites du réseau**, notamment étrangères (Chef d'Etat, Ministres, Ambassadeurs, ...) constitue un vecteur très puissant pour la reconnaissance du site et l'établissement de liens avec des pays étrangers.

#### 5° - Les actions pédagogiques et d'enseignement

Les actions pédagogiques constituent l'axe central du projet, conformément aux directives de la Loi du 21 mai 2001, et qui passent par trois orientations :

- Les créations d'outils pédagogiques (exposition itinérante, cahiers pédagogiques, cds,...) sur l'histoire du commerce négrier, l'esclavage et ses abolitions et leur diffusion et animation dans les établissements scolaires.

##### ➔ la mise en place de voyages et d'échanges scolaires:

Prolongement de l'outil de sensibilisation commun, la mise en place de voyages scolaires entre les sites est encouragée et développée tant pour parfaire le contenu et la démarche pédagogique que pour dynamiser le référencement et l'animation du réseau..

##### ➔ l'adhésion au réseau des écoles associées de l'UNESCO :

Si les échanges scolaires au niveau régional et national constituent un objectif quantitatif majeur en terme de flux potentiel, la dynamique internationale n'est pas absente du monde scolaire. A travers le réseau des écoles associées de l'UNESCO, il est envisagé la dynamisation de liens entre des établissements scolaires des 4 sites et le développement de jumelages multilatéraux avec des établissements de divers pays.

#### 6° - L'orientation du réseau dans le domaine de la recherche scientifique

La contribution à la recherche historique constitue un vecteur de rayonnement de l'image et de la notoriété du réseau et de sa crédibilité et c'est pourquoi les sites renforcent leurs fonds d'archives et cherchent à développer leurs liens avec tous types de centres de recherche, de sites ou d'autres musées.

#### 7° - L'utilisation du réseau comme support pour l'organisation de grands séminaires et colloques

Pour conforter sa reconnaissance et sa crédibilité, l'association intervient dans l'organisation de grands séminaires ou colloques et a ce titre des perspectives sont étudiés notamment avec l'UNESCO pour l'organisation du premier séminaire européen des sites et musées liés à la traite négrière et l'esclavage en 2007 ou le colloque Abbé Grégoire fin 2006.

## IV - INFORMATIONS PRATIQUES ET LIENS

### 1°- ACCES ET VISITES DES SITES DE LA ROUTE DES ABOLITIONS

#### Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme de Champagny Haute-Saône - Franche-Comté

- **Ouverture** : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et les mardis et dimanches de 14h à 18h. Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars du mardi au samedi de 13h30 à 17h30. Visites guidées sont organisées toute l'année sur RDV pour les groupes constitués.
- **Tarifs** : Adultes : 3 €. Groupes adultes de plus de 10 personnes : 2 €. Etudiants, scolaires et moins de 18 ans : gratuit.
- **Contacts** : Président de l'Association des Amis du Vœu de Champagny: Françoise SIRON. Conservatrice : Marie Thérèse OLIVIER. Hôtesse d'accueil : Elodie LAMBERT.

Adresse : 24 Grande Rue - 70290 CHAMPAGNEY- Tél/Fax : 03.84.23.25.45  
Site : [www.maisondelanegritude.org](http://www.maisondelanegritude.org) mail : [negritude.cpy70@wanadoo.fr](mailto:negritude.cpy70@wanadoo.fr)

#### Maison Abbé Grégoire d'Emberménil Meurthe et Moselle - Lorraine

- **Ouverture** : de mi-mars à fin octobre les dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30 et toute l'année sur réservation.
- **Tarifs** : Adultes : 2,50 €. Groupes adultes de plus de 10 personnes : 2 €. Enfants de plus de 10 à 14 ans : 1 €. Enfants de moins de 10 ans : gratuit.
- **Contact** : Président du Comité Grégoire et conservateur : François BIER
- **Localisation et accès** : Entre Lunéville (18 kms) et Sarrebourg (40 kms)

Place de l'Abbé Grégoire - 54370 EMBERMENIL  
Tel : 03.83.71.20.56 (Conservateur) ou Tel/fax : 03.83.71.20.57 (Mairie)

#### Maison Schoelcher - Musée de la Hardt de Fessenheim Haut-Rhin - Alsace

- **Ouverture** : de juin à septembre les week-ends de 14h à 18h. Accueil de groupes toute l'année et tous les jours sur réservation.
- **Tarifs** : adultes individuels, groupes et scolaires : gratuit.
- **Contacts** : Président de l'Association des Amis de Schoelcher : Emile BERINGER. Conservateur : Denis RUSCH.
- **Localisation et accès** : Entre Mulhouse (25 kms) et Neuf-Brisach (12 kms)

Adresse postale : 13 rue des Seigneurs 68740 FESSENHEIM  
Tel : 03.89.48.60.99 (Président) / 03.89.48.60.02 (Mairie)

- **Ouverture** : toute l'année pour les groupes sur rendez-vous et possibilités de visites en anglais et allemand. Du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre pour les individuels, tous les jours de 10h à 11h30 et 14h à 16h30, juillet et août : tous les jours de 9h à 18h.
- **Tarifs** : individuels adultes : 5,80 €. Groupes adultes à partir de 20 : 4,70 €. Etudiants et scolaires : 4,70 €. Groupes d'enfants à partir de 10 : 2.60 €. Individuels enfants de 6 à 14 ans : 3 €
- **Contacts** : Communauté de Communes du Larmont ou Château de Joux

Adresse : 8A, rue de la Grande Oie - 25300 HOUTAUD - Service tourisme  
Tel : 03.81.39.40.02 - Fax : 03.81.39.43.44 (réservations et renseignements)  
Site : [www.chateaudejoux.com](http://www.chateaudejoux.com) ou [ccl-chateaudejoux@orange.fr](mailto:ccl-chateaudejoux@orange.fr)

## 2°- CONTACT AVEC L'ASSOCIATION ROUTE DES ABOLITIONS

**Association « Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme »**  
8B, rue de la Grande Oie - 25300 HOUTAUD  
Tél : 03.81.46.59.17 / Fax : 03.81.46.77.72  
Site : [www.abolitions.org](http://www.abolitions.org)

Ou

M. Philippe PICHOT  
Coordonnateur du projet  
[philippe.pichot@haut-doubs.org](mailto:philippe.pichot@haut-doubs.org)

## 3°- INFORMATIONS TOURISTIQUES SUR LES REGIONS DU GRAND EST

**Informations sur les régions d'Alsace, Lorraine et Franche-Comté :**

**Comité régional du tourisme d'Alsace :**

20A, rue Berthe Molly - 68000 COLMAR - T : (33) 3.89.24.73.50 - f : (33) 3.89.27.73.51  
Internet: <http://www.tourisme-alsace.com> mail: [crt@tourisme-alsace.com](mailto:crt@tourisme-alsace.com)

**Comité régional du tourisme de Lorraine :**

Abbaye des Prémontrés- BP 97 - 54100 PONT A MOUSSON  
T : (33) 3.83.80.01.80 - F : (33) 3.83.80.01.88  
Internet : <http://www.tourisme-lorraine.fr> mail : [crt@crt-lorraine.fr](mailto:crt@crt-lorraine.fr)

**Comité régional du tourisme de Franche-Comté :**

La City, 4 rue Plançon - 25000 BESANCON - T : (33) 3.81.25.08.08 F : (33) 3.83.80.01.88  
Internet : <http://www.franche-comte.org> mail : [crt@franche-comte.org](mailto:crt@franche-comte.org)

Organisation de circuit touristique sur la « Route des abolitions de l'esclavage »

Circuit de deux jours ou plus pour les groupes ou individuels : transport, logement, nourriture et visites :  
Agence de voyage Sylver Tours 28 avenue Pasteur - 39600 ARBOIS  
T : (33) 3.84.66.22.46. F : (33) 3.84.37.49.62. Internet: [www.sylver-tours.com](http://www.sylver-tours.com) mail: [contact@sylver-tours.com](mailto:contact@sylver-tours.com)

**Les responsables et élus des sites de la  
« Route des abolitions de l’esclavage et des Droits de  
l’Homme » expriment toute leur gratitude aux organisations  
nationales et internationales pour leurs soutiens :**



Champagny



Emberménil



Fessenheim



C.C. Larmont

